



La lettre de

Justice & Paix

N° 151

Octobre/Novembre 2009 - 1,6 €

58, avenue de Breteuil, 75007 Paris. Tél. : 01 72 36 69 09 - Fax : 01 73 72 97 03

Bienvenue M. Van Rompuy !

Après la ratification lente et fastidieuse du Traité de Lisbonne, il reste à mettre en place la nouvelle organisation institutionnelle prévue par le texte. C'est en partie chose faite depuis le 19 novembre avec la nomination d'Herman Van Rompuy comme premier président permanent du Conseil et celle de Catherine Ashton comme haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Mais, à peine désigné à ce poste, que n'a-t-on entendu au sujet de M. Van Rompuy : inconnu, dépourvu de charisme, l'Europe aurait manqué un tournant historique...

Est-ce si sûr ?

Et si au contraire, H. Van Rompuy était, bien plus qu'il n'y paraît, l'homme de la situation, une vraie chance pour l'Europe communautaire ?

Car si l'on se réjouit que l'Europe ait désormais un numéro de téléphone, en réponse à la question posée jadis par Henri Kissinger, la création d'un président permanent comporte aussi des risques. Selon qu'il sera « chairman » ou « executive president », les conséquences seront différentes pour l'équilibre institutionnel. Cette distinction est loin de se réduire à une pure querelle sémantique.

Le Traité de Lisbonne étant peu loquace sur le contenu de la fonction, c'est la personnalité qui l'incarnera qui lui donnera son orientation.

Dans ces conditions, ceux qui aspiraient à un « executive president », attendaient une personnalité flamboyante, à l'autorité déjà indiscutable sur la scène internationale, une sorte de Président de l'Europe et pas seulement du Conseil européen. Cette situation aurait inévitablement renforcé le Conseil au détriment de la Commission, l'intergouvernemental au détriment de la méthode communautaire. Certains dirigeants, jugeant la méthode communautaire dépassée, auraient volontiers appuyé en ce sens.

Et pourtant, c'est la méthode communautaire, unique en son genre, qui a fait l'Europe : une commission en charge de l'intérêt commun qui propose, un Conseil et un Parlement qui décident. Jacques Delors déclarait récemment que « la passion pour la méthode communautaire est égale à la volonté politique de faire l'Europe ». Le président du Conseil

dont l'Europe a besoin est bien plus un « chairman » qu'un « executive president » ; un président capable de forger des consensus à 27, encourageant la Commission à jouer son rôle de proposition, collaborant avec le Parlement.

En la matière, M. Van Rompuy a de sérieux atouts ; celui d'avoir su réunir Flamands et Wallons dans un pays au bord de la rupture n'est pas le moindre, sans compter ses solides convictions européennes. La vraie force du nouveau président viendra de sa capacité à parler au nom des 27 Etats membres et à faciliter le fonctionnement communautaire.

Sur ce chemin, plus que d'esprits chagrins, l'Europe a besoin de soutien. Quel que soit le charisme d'un leader, cela ne remplacera jamais la volonté de 500 millions de citoyens de construire un avenir commun...

Marie-Laure Dénès, op
Secrétaire nationale

REPÈRES

- Le Traité de Lisbonne entrera en vigueur le 1^{er} décembre 2009
- Le Conseil européen représente les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union européenne. Il a pour but de définir les grandes orientations européennes. Jusqu'alors présidé tous les 6 mois par un Etat membre, il le sera désormais par un président élu à la majorité qualifiée des membres du Conseil, pour un mandat de 2,5 ans renouvelable une fois.
- Le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité fusionne les fonctions actuelles de Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune (poste occupé aujourd'hui par Javier Solana) et de Commissaire européen chargé des relations extérieures. Il est nommé par le Conseil et investi par le Parlement. Il assure la vice-présidence de la Commission. Son mandat est de 5 ans.

JOURNÉE EUROPÉENNE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES HUMAINES (18 OCTOBRE)

A l'occasion de la 3^e journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, le collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », dont Justice et Paix est partie prenante, a organisé une manifestation grand public, au Chai du Parc de Bercy, à Paris : information, échanges sur les différentes formes de traite, moyens de lutte contre ce fléau étaient notamment au programme.

Des partenaires étrangers étaient présents, parmi lesquels 3 personnes ayant participé au séjour d'immersion des commissions Justice et Paix européennes en Ukraine en mai dernier : Sr Maeve Shannon, religieuse irlandaise de la congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus qui vit en Roumanie depuis 13 ans, Nataliya Holynska et Oksana Khalavka de Caritas Ukraine qui ont toutes donné leur témoignage.

La projection d'un film sur le trafic des enfants au Bangladesh a également suscité un grand intérêt. Enfin, une pétition photographique pour dire non à la traite était proposée aux visiteurs.

Echos de cette rencontre...



De gauche à droite : Oksana, Nataliya, sr Maeve.

TÉMOIGNAGE DE MAEVE SHANNON, MEMBRE DU GROUPE « POUR LA DIGNITÉ DE LA FEMME ».

La Roumanie est à la fois un pays **d'origine, de transit, et de destination** de la traite humaine. L'ouverture des frontières qui a suivi les grands changements de ces dernières années - chute du communisme, entrée dans l'Union européenne - n'ont fait que faciliter la traite.

En **2006**, 2285 victimes de la traite des êtres humains ont été identifiées en Roumanie. Parmi elles, on comptait 1699 femmes, 274 filles et 37 garçons. 63,50% furent trafiqués pour des buts sexuels, 27,31% pour le travail forcé ou à bon marché et 8,01% furent contraints à mendier. Le gouvernement est conscient de ce mal et de l'image que donne la Roumanie à l'étranger. La police essaie de collaborer avec les ONG actives dans ce domaine.

En **2006**, 2285 victimes de la traite des êtres humains ont été identifiées en Roumanie. Parmi elles, on comptait 1699 femmes, 274 filles et 37 garçons. 63,50% furent trafiqués pour des buts sexuels, 27,31% pour le travail forcé ou à bon marché et 8,01% furent contraints à mendier. Le gouvernement est conscient de ce mal et de l'image que donne la Roumanie à l'étranger. La police essaie de collaborer avec les ONG actives dans ce domaine.



En **2004**, une session fut organisée en Roumanie par l'USMI (Union des Supérieures Majeures d'Italie) et l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations). 22 soeurs intéressées par ce problème y participèrent. Attentives à l'appel lancé alors, 7 religieuses de différentes congrégations décident de créer le groupe « Pro Demnitate Femeii », « Pour la dignité de la femme ». Depuis 5 ans, des rencontres régulières sont organisées pour sensibiliser le public et éduquer les jeunes à reconnaître le danger qui les guette.

QUEL EST LE PLAN D'ACTION ?

- Connaître la Charte de l'ONU au sujet des Droits de l'Homme, ainsi que les lois concernant la traite dans le pays.
- Mieux coordonner les activités des ONG travaillant dans ce domaine.
- Informer les jeunes, leurs parents, les prêtres, séminaristes et paroissiens.
- Distribuer du matériel sur ce sujet dans les écoles, universités, paroisses etc.
- Créer et distribuer une base de données d'adresses utiles au pays et à l'étranger pour jeunes en difficulté : ambassades, Centres Caritas etc.
- Créer un bureau d'accueil et d'information à Bucarest.
- Accueillir à l'aéroport des jeunes victimes de retour au pays et éventuellement leur offrir un logement pour quelques jours.

- Visiter des villages pour informer et prévenir.
- Rendre visite aux victimes de la traite rentrées au pays et logées temporairement dans le centre d'accueil : « Reaching out »
- Elargir le réseau de contacts, notamment avec les communautés religieuses dans d'autres pays, prêtes à accueillir et à aider des jeunes en détresse.

DIFFICULTÉS :

- Personne dans l'équipe n'est spécialisé dans ce domaine.
- Les religieuses sont encore trop peu nombreuses.
- La coopération avec d'autres ONG et avec l'Etat n'est pas facile.

PLANS D'AVENIR

- Essayer d'engager quelqu'un à plein temps dans ce projet.
- Continuer à visiter les villages et à éduquer les jeunes des milieux ruraux.
- Publier et distribuer du matériel, parfois avec les témoignages des victimes.
- Inviter des personnes qui ont eu des expériences dans ce domaine à les partager.
- Elargir l'équipe en y invitant des jeunes à y participer.
- Elargir le réseau à l'étranger.
- Faire du lobbying auprès du gouvernement pour mieux former la police et mieux lutter contre les trafiquants.

² Filles et garçons étaient mineurs.

TRAITER LA DEMANDE : DEUX PERSPECTIVES DISTINCTES (DOSSIER PRÉSENTÉ PAR UNANIMA INTERNATIONAL)

Unanima international rassemble une quinzaine de congrégations religieuses féminines engagées contre la traite des êtres humains et bénéficie du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU

Madame Sigma Huda, 1^{re} Rapporteuse spéciale sur « la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants » nommée à l'ONU a exigé la mise en place de mesures contre les utilisateurs de services sexuels car « le consommateur de services sexuels est à la fois générateur de demande et fait partie de la chaîne de la traite ». Elle a également appelé à la reconnaissance du lien entre la prostitution et la traite ce qui n'est pas le cas partout. Comparaison de deux politiques différentes.

LE CHOIX DES PAYS-BAS

Le pays a fait le choix d'imposer des sanctions pénales contre les trafiquants qui ont recours à la force et à la coercition. Dans le même temps, il a légalisé la prostitution en la régissant comme du travail, faisant ainsi le pari que la légalisation freinera la traite, la prostitution infantile et le crime organisé. Qu'en est-il ?

En 1960, 95 % des prostitués aux Pays-Bas étaient néerlandais ; actuellement,

80 % sont des immigrants, en majorité en provenance de pays pauvres. Au moins 70 % des prostitués aux Pays-Bas sont sans papier.

ChildRight signale que, de 1996 à 2001, le nombre d'enfants prostitués aux Pays-Bas est passé de 4 000 à 15 000. Le tiers d'entre eux sont des immigrants.

Au cours des 10 dernières années, l'industrie néerlandaise du sexe a augmenté de 25 %.

LE CHOIX DE LA SUÈDE

En Suède, l'achat de services sexuels est interdit, ce qui signifie que les femmes et les enfants ne sont pas à vendre.

Au milieu des années 1990, le gouvernement suédois a fait face à une difficulté de taille : avant la chute du bloc soviétique, la Suède était une destination importante pour la traite des femmes, qui étaient amenées rapidement et en nombre croissant dans des maisons closes et des bars locaux.

Le pays s'est aperçu que l'offre ne constituait qu'une partie du problème. La de-

mande, qui rendait le commerce de corps de femmes et d'enfants très lucratif pour les trafiquants, revêtait autant d'importance. La Suède a donc conclu qu'il fallait tenir les acheteurs pour responsables autant que les trafiquants, et les punir.

En 1999, la Suède a adopté des lois contre la violence faite aux femmes pour lutter contre la traite.

Les sanctions juridiques contre les prostitués ont été éliminées et des services ont été financés. En vertu des nouvelles lois, des peines sévères sont imposées aux promoteurs, aux propriétaires de maisons closes et aux trafiquants. En outre, elles prévoient l'arrestation des acheteurs et des poursuites contre eux.

Parallèlement, la Suède a entrepris une campagne de sensibilisation publique contre la demande pour la traite de personnes.

Il en résulte un déclin de la traite sexuelle en Suède. Les risques de poursuite et la baisse de la demande ont fait de la Suède une terre inhospitalière pour les trafiquants.

CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : JUSTICE ET PAIX-FRANCE ET JUSTICE ET PAIX-EUROPE S'ENGAGENT

En mars 2009, les 31 commissions Justice et Paix d'Europe ont publié une déclaration commune « Travailler ensemble pour que cesse la traite des êtres humains » (voir lettre n° 149) adressée aux responsables politiques. Deux mois plus tard, une vingtaine de représentants des commissions s'est rendue en Ukraine pour un séjour d'immersion dans des familles touchées par ce phénomène. Ce séjour, réalisé à la demande de Justice et Paix Ukraine et en collaboration avec le Secours catholique et Caritas Ukraine, visait à soutenir l'action de nos partenaires et à porter cette question à l'agenda politique national. On estime en effet que depuis 1991, 100 000 Ukrainiens (hommes, femmes et enfants) ont été victimes de trafiquants. A partir de cette expérience sur le terrain, les participants se sont retrouvés pour partager leurs analyses et réflexions. Une séance de travail avec des responsables politiques et ecclésiastiques, le chef de la police régionale, des ONG, des fonctionnaires régionaux en charge des questions d'emploi et de jeunesse, des media, a été organisée en fin de séjour pour confronter les points de vue et envisager quelques pistes de travail. Témoignage de Myrolava Rap, secrétaire générale de Justice et Paix Ukraine (Lviv).

J'AI VU UNE UKRAINE COMPLÈTEMENT DIFFÉRENTE

Naturellement, j'avais bien une idée sur l'existence de la traite des êtres humains et sur le fait que c'est un problème pour l'Ukraine, parce que dans chaque ville, chaque village, il y a beaucoup de gens qui cherchent un travail à l'étranger. Néanmoins, la traite des êtres humains restait plutôt théorique pour moi, parce que je n'avais jamais rencontré une personne qui en avait été victime.

Un « séjour d'immersion » paraissait donc très prometteur et intéressant, car il permettrait un contact avec des personnes réellement concernées par ce problème. Dire que j'ai beaucoup appris ne veut rien dire. Ce fut une expérience étonnante que de découvrir mon propre pays.

Cela a commencé d'abord par la tournée préparatoire au « séjour d'immersion », lorsque nous avons parcouru en tout 3200 km à travers l'ouest et une partie du nord de l'Ukraine, visité villages et villes et rencontré les familles qui nous accueilleraient ensuite. En me souvenant de mon « séjour d'immersion » précédent en Albanie, je savais que cette phase d'accueil est toujours un événement très émouvant. Il ne peut en être autrement, parce que c'est une expérience de rencontre des gens, de vie avec eux en partageant leurs activités quotidiennes, et en écoutant leurs récits touchants d'une existence difficile.

Ce « séjour d'immersion » était particulier pour moi, car il se déroulait dans mon pays natal et j'avais un intérêt particulier à m'informer auprès de mes compa-

triotres. Pendant ce séjour, j'ai découvert une Ukraine différente. J'ai appris que nous sommes un grand pays avec de fortes différences régionales. En même temps, nous avons à affronter des problèmes très similaires, dont le trafic des êtres humains, qui est aussi grave en Ukraine occidentale que dans le Centre et dans l'Est.

De plus, j'ai découvert qu'il existe en Ukraine un grand nombre d'organismes, religieux ou laïques, engagés dans le combat contre la traite des êtres humains. Le « séjour d'immersion » était aussi l'occasion de connaître leurs activités et les problèmes qu'ils affrontent dans leur travail. Je crois que ce séjour a été, pour ces organisations, une bonne occasion de partager leurs expériences et de lancer quelques projets communs.

■ **ACTIVITÉS DE JUSTICE ET PAIX**

- Le 5 octobre, André Talbot a présenté l'encyclique *Caritas in Veritate* à Niort (79).
- Le 10 octobre, Elena Lasida est intervenue sur **"l'économie : source ou catalyseur de violence ?"** dans le colloque sur "Aux sources de la violence" organisé par la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie, au Palais de la Mutualité.
- Le 17 octobre, Jacqueline Madinier, Henrik Alberius (JPx Europe) et M-Laure Dénès étaient présents pour animer le stand de Justice et Paix France et Justice et Paix Europe lors de la journée contre la traite (voir pages centrales).
- Le 17 octobre, Elena Lasida est intervenue lors du colloque sur **"Que faire de la fragilité dans une société compétitive ?"** organisé par la Revue "La chair et le souffle" et la Faculté de Théologie et Sciences religieuses de Laval, au Québec.
- Le 20 octobre, André Talbot est intervenu à Poitiers sur le thème "la crise... retrouver confiance" - M-Laure Dénès est intervenue chez les Fils de la Charité à Issy-les-Moulineaux sur le thème : **« La crise financière, question spirituelle ? »** - Elena Lasida est intervenue à l'Institut catholique de Paris lors de la conférence autour de la dernière encyclique sur le thème "Environnement et développement durable".
- Le 25 octobre, M-Laure Dénès a animé une journée autour des thématiques Justice et Paix lors d'une rencontre des sœurs de Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Castres.
- Le 28 octobre, M-Laure Dénès est intervenue sur le thème « Autour de la justice contributive » lors d'une rencontre de la congrégation des Filles de la Croix.
- Lors du colloque co-organisé par Justice et Paix France et la famille dominicaine à Lyon sur le thème « L'autre » (31 oct-1^{er} nov), M-Laure Dénès est intervenue sur **« Une parole chrétienne est-elle possible en politique ? »** et Elena Lasida sur **« L'économie : entre rivalités et rencontres »**.
- Les 5 et 6 novembre, Elena Lasida a animé la conférence (à l'UNESCO) et le colloque (à l'Institut catholique de Paris) co-organisés par Justice et Paix en mémoire de Dom Helder Camara sur le thème : "Eradiquer la pauvreté".
- Le 7 novembre, Elena Lasida est intervenue sur le thème "Sans complexe dans un monde complexe" au cours de la rencontre des religieuses et laïcs de l'Assomption.
- Le 11 novembre, M-Laure Dénès a animé la journée des religieux du diocèse de Moulins sur le thème : **« Comment nous nous sentons interrogés par la crise actuelle pour vivre nos vœux ? »**
- Le 17 novembre, Elena Lasida a animé un débat à la suite de la projection du film "Welcome", à l'invitation de l'association "Bible à Neuilly" dans le cadre du cycle "Les déplacés de la Bible".
- Le 17 novembre, Denis Viénot (Justice et Paix France - Secours catholique) et Peter Jacob, secrétaire général de Justice et Paix Pakistan ont participé à l'émission « Aujourd'hui l'Eglise » sur Radio Notre-Dame. Ecoutez cette émission sur internet en vous rendant sur notre site.
- Le 20 novembre, Elena Lasida a participé à l'émission "Le bistrot de la vie" sur Radio Notre-Dame à propos de l'économie solidaire.
- Du 20 au 22 novembre, Elena Lasida a animé un atelier et donné une conférence dans le cadre des Semaines sociales de France.

■ **UN NOUVEAU PRÉSIDENT AU CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX.**



Le 24 octobre, le pape Benoît XVI a nommé le cardinal ghanéen **Peter Kodwo Appiah Turkson**, archevêque de Cape Coast, actuel président de la Conférence épiscopale du Ghana et président de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique de l'Ouest (Aceao), pour succéder au cardinal Martino. Il a été rapporteur général du dernier synode pour l'Afrique qui s'est déroulé à Rome en octobre. Il sera secondé par Mgr **Mario Toso**, nommé quelques jours auparavant secrétaire du Conseil pontifical en remplacement de Mgr Crepaldi nommé archevêque de Trieste.

■ **TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LE COMMERCE DES ARMES**

Le 30 octobre dernier, l'ONU a adopté le principe d'un Traité international sur le commerce des armes qui devrait voir le jour en 2012. Il s'agit d'un vote historique. Toutefois, à l'initiative des Etats-Unis, la procédure d'adoption du traité en 2012 se fera au consensus. Cette procédure semble donner à chaque État un droit de veto dans la prise des décisions finales de la conférence, ce qui suscite des interrogations sur l'aboutissement des négociations. La vigilance reste de mise.

■ **« NE PRENONS PAS LA TERRE POUR UNE DINDE ! A NOËL, RÉCHAUFFONS NOS CŒURS »**

A la veille du sommet de Copenhague de décembre 2009 sur le changement climatique, le collectif chrétien œcuménique qui anime depuis 5 ans les campagnes Noël Autrement a choisi comme thème le réchauffement climatique, traité de façon provocatrice, dans l'objectif de faire réagir et de bousculer les habitudes. Les 24 mouvements et services chrétiens signataires de cette campagne profitent une fois encore du temps de Noël pour lancer une interpellation sur son sens profond. L'essentiel de cette fête est-il dans la consommation forcée ou dans la solidarité et la responsabilité ?



Plus d'informations sur le site www.noel-autrement.org

■ **VIENT DE PARAÎTRE**

- Pierre de CHARENTENAY, Les Nouvelles Frontières de la Laïcité, DDB, 2009.
- L'éducation aux droits de l'homme - Comprendre pour agir ensemble, AFCNCDH-Sépie, 2009. Il s'agit d'un guide de l'enseignant pour l'éducation aux droits de l'Homme dans l'espace francophone, accompagné d'un CD-Rom. Cet ouvrage est publié conjointement par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'AFCNCDH (association qui regroupe les Commissions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme existant dans l'espace francophone). Pour le commander : afcncdh@gmail.com

Justice & Paix

est un service de la Conférence Episcopale

Président :
Mgr Michel Dubost

Membres : J.-Y. Baziou - A. Brigot - S. Bukhari de Pontual - L. Champagne - J. Chaudouet - M. Drain - P. Dufour A. Durand - B. Guillou - P. Hénault - S. Laplane - J. Le Vaillant - J.-B. Marie - M. de Montalembert - C. Renouard - A. Talbot - D. Verger - D. Viénot.

Secrétariat : Marie-Laure Dénès op, Elena Lasida, Jacqueline Madinier, Milagros Dos Santos.

Directrice de la publication :
Marie-Laure Dénès op
58 avenue de Breteuil, 75007 Paris
Tél : 01 72 36 69 09 - Fax : 01 73 72 97 03
e-mail : justice.paix@cef.fr - <http://www.justice-paix.cef.fr>

Conception :
SERIEP
e-mail : seriep@wanadoo.fr

Réalisation :
SERIEP - Tél. : 01 49 32 40 06

La lettre de JP est mensuelle, (10 parutions par an).

ABONNEMENTS

Tarifs :
Normal : 16 euros
Soutien : 25 euros
ou davantage
Réduit (chômeurs, étudiants) : 10 euros

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Justice et Paix.